

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE

Un nouveau nom et des besoins plus importants

La crise sanitaire a eu un impact sur les publics fragiles. L'association Addictions France constate en effet une augmentation des conduites addictives et doit aujourd'hui faire face à des besoins d'accompagnement croissants.

Depuis le premier janvier l'ANPAA (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) a changé de nom pour devenir Association Addictions France. Une évolution pour cette structure qui a vu le jour en 1872 à l'initiative de Claude Bernard et Louis Pasteur. « Il y a plusieurs raisons à ce changement de nom, précise Émilie Laurent, cheffe de service au sein de l'antenne corrézienne. Il y a d'abord une volonté de modernisation, notre logo datait et n'était plus en adéquation avec les valeurs de l'association. De manière générale nous ne prôtons plus l'abstinence complète mais plutôt la maîtrise, le contrôle et une gestion des risques et des dommages. »

En prenant le nom d'Association Addictions France, le conseil d'administration national de la structure revendique ainsi son aspect unitaire sur le territoire et souhaite ne plus se résumer au seul signe ANPAA qui ne parlait pas au plus grand nombre. Enfin « en intégrant addictions au pluriel nous rappelons que nous accompagnons tous les types d'addictions », précise Émilie Laurent. Une tâche d'autant plus importante que la crise sanitaire et les différentes périodes de confinement ont eu un impact sur les comportements addictifs, comme le révèle une étude menée par l'association au plan national.

[Crise sanitaire et hausse des consommations]

Concrètement, en Nouvelle-Aquitaine, 75 % des personnes suivies pour addiction ont eu des difficultés à maîtriser leurs consommations. Ainsi 52 % des fumeurs ont augmenté leur consommation de tabac. Il en va de même pour 47 % des consommateurs d'alcool et de cannabis. Dans la grande région comme en Corrèze, « le côté anxiogène de la crise sanitaire et surtout du premier confinement a eu un impact, notamment pour des publics déjà fragilisés. On constate une augmentation de la consommation chez les personnes qui ont déjà une problématique avec l'alcool et qui se sont retrouvées seules chez elles avec un manque d'activité, potentiellement un travail à l'arrêt », explique la cheffe de service de l'antenne corrézienne de l'association.

Difficile aussi pour celles et ceux qui avaient commencé à réduire leur consommation de tabac, de poursuivre dans un contexte sanitaire aussi exceptionnel. Concernant le cannabis, Émilie Laurent constate « de plus en plus de problématiques de manière générale. Cela prend de l'ampleur, notamment avec des obligations de soin pour des personnes en état de récurrence. Mais pour le cannabis, ce sont de gros



De plus en plus de personnes franchissent les portes de l'association.

Photo © Laurent WANGEMER

consommateurs qui viennent nous voir, avec des effets pervers, de grosses paranoïas... »

Au cours de l'année 2020, l'association a ainsi accompagné 664 personnes dans le département. « Ce qui ressort en Corrèze, c'est qu'il y a beaucoup plus de femmes qui nous sollicitent pour des problèmes d'addictions ». Elles étaient ainsi 116 à passer la porte de l'association l'année dernière contre 84 un an plus tôt. Une augmentation conséquente qui peut s'expliquer par la crise sanitaire mais aussi par l'expertise de l'association sur les pro-

blématiques liées à l'alcool et la reconnaissance qui en découle.

Depuis le début de l'année, la tendance haussière se confirme, avec « une augmentation des premiers rendez-vous avec des orientations de la part des partenaires. Entre le 1^{er} trimestre 2020 et 2021 on constate une forte hausse des demandes et des problématiques de plus en plus compliquées, notamment si on parle de l'alcool avec de très très grosses consommations et des difficultés de maintien dans l'emploi, s'il y a un emploi », souligne Émilie Laurent.

[Un accompagnement qui évolue]

La maîtrise de la consommation et la réduction des risques sont aujourd'hui le maître mot de l'accompagnement mis en place par l'association et par l'ensemble des professionnels, médecins, infirmières, travailleurs sociaux, psychologues, socio esthéticienne...

Concrètement, « sur le centre d'addictologie à Brive, le parcours de soins commence par une rencontre avec un travailleur social pour faire le point de manière générale, évaluer la demande de la personne, la consommation, les circonstances de consommation... », détaille Émilie Laurent.

Mais les besoins et donc la demande sont importants. « Ce n'est pas cohérent d'avoir deux mois d'attente pour proposer un rendez-vous avec un médecin à une personne qui a passé la porte », souligne la cheffe de service de l'antenne corrézienne. Aussi l'association propose à Brive un rendez-vous infirmier avant le rendez-vous avec le médecin.

Au cours de l'entretien, la professionnelle de santé va aborder « la consommation en termes de quantité, elle fait le point sur le volet somatique et commence à donner des pistes aux usagers en fonction de leur consommation : comment ils pourraient essayer de diminuer à tel ou tel moment, commencer à chercher la boisson refuge qu'ils

pourraient utiliser ».

Ce parcours type existe au centre de soin de Brive, mais peut être adapté en fonction des besoins ou des disponibilités des professionnels. « En étant une petite structure, on a une flexibilité », résume Émilie Laurent. Pour autant les usagers ne peuvent avoir accès à l'ensemble des professionnels ou ateliers collectifs qu'au centre de soins de Brive. « Sur les autres sites c'est différent. À Tulle il n'y a que le médecin qui fait des consultations le jeudi matin à la mission locale, l'équipe mobile qui est composée d'une infirmière en addictologie et d'un travailleur social peut aussi s'y déplacer. »

Depuis un an l'association intervient aussi à la maison de santé pluridisciplinaire de Beaulieu-sur-Dordogne avec des consultations infirmières. Historiquement Addictions France est aussi très présente auprès des publics en détention à Tulle et Uzerche ou auprès du service de médiation de rue. Autant de missions, autant de situations importantes et de personnes à accompagner auxquelles doit faire face l'association Addictions France et ce avec des moyens contraints.

Cyrille ROUSSEAU

Association Addictions France

11 Rue Alphaeus Sigist, 19100 Brive-La-Gaillarde
mail : no19@addictions-france.org
tel : 05.55.74.04.45

Lettre ouverte aux candidats Vers un moratoire éolien en Corrèze

Madame, Monsieur,

Vous avez déclaré votre candidature comme conseiller départemental aux élections des 20 et 27 juin 2021.

Depuis 2014, Agir pour le Plateau des Étangs, association loi 1901 d'intérêt général, lutte pour protéger et préserver l'environnement, le cadre de vie, la biodiversité, le respect et le bien-être des habitants de notre département, notamment contre la multiplication croissante des projets de parcs éoliens industriels.

On dénombre aujourd'hui, sans être exhaustifs, pas moins de 29 projets et 193 aérogénérateurs susceptibles d'être installés au sein de nos communes rurales.

En tant que futur élu, vous aurez à connaître de ces projets, à vous prononcer sur leur bien fondé, à soutenir les électeurs qui partent, en Corrèze et sur de nombreux autres départements, refusent de voir leur environnement irrémédiablement gâché par ces aérogénérateurs de plus de 180 m de hauteur, bruyants, lumineux, et mortels pour l'avifaune et l'ensemble de la biodiversité.

Le débat sur l'énergie d'aujourd'hui et celle de demain monte en puissance. C'est un débat essentiel, qui met en jeu notre quotidien, celui de nos enfants, celui de la planète.

Il est réduit dans le contexte actuel, à une dialectique simpliste : EnR (Énergies Renouvelables) contre nucléaire, déclinisme contre progrès, protection des oiseaux contre confort de vie...

Sur ces bases, les promoteurs usent et abusent de la crédulité des maires, font miroiter des revenus aux propriétaires de parcelles inexploitées, assurent que sans les EnR nous courrons droit vers toutes sortes de catastrophes.

Mais la réalité est toute autre.

Si tous ces aérogénérateurs étaient construits, ce seraient 18 000 tonnes de matériaux composites enfouies dans le sol car non recyclables, 400 tonnes de terres rares, 300 000 tonnes de ferrailles et de béton dans le sol pour les fondations etc... Singulière vision de l'écologie !

Nous vivons dans un département dans lequel l'habitat est dispersé, si tous les projets aboutissaient ce sont des milliers d'habitants qui se trouveraient en proximité immédiate ou rapprochée d'une éolienne. (pour rappel : la distance légale minimale entre une éolienne et une habitation est de seulement 500 m !).

Nous avons la chance de vivre dans un paysage préservé, à la biodiversité riche et encore sauvegardée, entourés d'un patri-

moine qui attire chaque année de plus en plus de visiteurs, qui font choisir notre département à des jeunes ou moins jeunes qui veulent retrouver le lien avec la nature. Nous devons, ensemble, préserver ce qui est une réelle chance et refuser les risques : fuite des habitants et des touristes, perte de capital immobilier, perte de surfaces agricoles notamment.

En Corrèze, nous disposons déjà d'une production d'énergie bas carbone grâce à nos barrages et productions plus d'énergie que notre consommation. Nos forêts sont autant de pièges à carbone, nos exploitations agricoles sont pour la plupart familiales, respectueuses, et garantissent les équilibres écologiques de notre département.

Pourquoi autant de projets éoliens industriels sur notre territoire ? Sur un département dans lequel l'eau et non le vent est source motrice ? Parce qu'ici, comme ailleurs, le prix d'achat de l'énergie ainsi produite est largement majoré grâce à des fonds publics, comblant ainsi le peu de rendement de ces pylônes.

Ce n'est donc pas l'intérêt général qui est en jeu mais bien l'intérêt tout court des promoteurs, liés à des groupes financiers pour la grande majorité étrangers et qui profitent de cet effet d'aubaine.

Les électeurs de Corrèze sont parmi les moins abstentionnistes de France. S'ils sont respectueux des institutions, ils savent ce qu'est la représentativité (comme la résistance) et veulent aussi savoir à quoi les engagent leurs votes.

Ils ont su et savent interpellier leurs maires sur leurs engagements avec les promoteurs et ont largement « sorti » les équipes municipales ayant voté favorablement à l'installation d'un parc éolien sur leur territoire.

Il en va de notre démocratie, que plus aucun candidat, quelle que soit l'assemblée, locale, régionale ou nationale, ne puisse être désigné sans que les électeurs connaissent sa position sur les éoliennes.

Nous nous faisons le relais de ce souhait légitime, car quelle que soit l'issue des débats nationaux sur la production d'énergie, les aérogénérateurs installés saccageront pour plusieurs générations notre paysage, notre environnement et sans doute notre santé.

Pour prendre le temps de la réflexion pendant qu'il en est encore temps et que notre belle Corrèze est encore préservée, le plus raisonnable serait de promouvoir un moratoire sur l'éolien qui permettrait de réunir tous les acteurs du département autour d'un même consensus sur ce sujet : élus, associations, PNR, CEN, agriculteurs, forestiers,

métiers du tourisme etc...

De notre côté, nous rendrons public par voie de presse cette demande de moratoire que nous vous adressons ainsi qu'à tous les candidats aux élections départementales mais aussi régionales.

Nous savons que, conscient des risques, de la bagelie financière, de l'encombrement des tribunaux, du mépris pour les populations concernées, vous exprimerez votre opinion et votre soutien à ce projet fédérateur de moratoire sur l'éolien en Corrèze.

Quelques mots dans une profession de foi, peuvent parfois suffire à convaincre les électeurs.

Croyez, Madame, Monsieur, à l'expression de toute notre considération,

**La présidente d'Agir pour le Plateau des Étangs,
Cathy Donnedevie**



Agir pour le Plateau des Étangs
Coudert - 19320 Clergoux

Association Agir pour le Plateau des Étangs
6, Coudert Bas - 19320 Clergoux
<https://www.eolien-en-corrèze.fr/>
agirpourleplateaudestangs@orange.fr

publi rédactionnel



Lettre ouverte aux candidats

Vers un moratoire éolien en Corrèze

Madame, Monsieur,

Vous avez déclaré votre candidature comme conseiller départemental aux élections des 20 et 27 juin 2021.

Depuis 2014, **Agir pour le Plateau des Étangs**, association loi 1901 d'intérêt général, lutte pour protéger et préserver l'environnement, le cadre de vie, la biodiversité, le respect et le bien-être des habitants de notre département, notamment contre **la multiplication croissante des projets de parcs éoliens industriels**.

On dénombre aujourd'hui, sans être exhaustifs, pas moins de **29 projets et 193 aérogénérateurs** susceptibles d'être installés au sein de nos communes rurales.

En tant que futur élu, vous aurez à connaître de ces projets, à vous prononcer sur leur bien fondé, à soutenir les électeurs qui partout, en Corrèze et sur de nombreux autres départements, refusent de voir leur environnement irrémédiablement gâché par ces aérogénérateurs de plus de 180 m de hauteur, bruyants, lumineux, et mortels pour l'avifaune et l'ensemble de la biodiversité.

Le débat sur l'énergie d'aujourd'hui et celle de demain monte en puissance. C'est un débat essentiel, qui met en jeu notre quotidien, celui de nos enfants, celui de la planète.

Il est réduit dans le contexte actuel, à une dialectique simpliste : EnR (Energies Renouvelables) contre nucléaire, déclinisme contre progrès, protection des oiseaux contre confort de vie...

Sur ces bases, les promoteurs usent et abusent de la crédulité des maires, font miroiter des revenus aux propriétaires de parcelles inexploitées, assurent que sans les EnR nous courrons droit vers toutes sortes de catastrophes.

Mais la réalité est toute autre.

Si tous ces aérogénérateurs étaient construits, ce seraient 18 000 tonnes de matériaux composites enfouies dans le sol car non recyclables, 400 tonnes de terres rares, 300 000 tonnes de ferrailles et de béton dans le sol pour les fondations etc... Singulière vision de l'écologie !

Nous vivons dans un département dans lequel l'habitat est dispersé, si tous les projets aboutissaient ce sont des milliers d'habitants qui se trouveraient en proximité immédiate ou rapprochée d'une éolienne. (pour rappel : la distance légale minimale entre une éolienne et une habitation est de seulement 500 m !).

Nous avons la chance de vivre dans un paysage préservé, à la biodiversité riche et encore sauvegardée, entourés d'un patri-

moine qui attirent chaque année de plus en plus de visiteurs, qui font choisir notre département à des jeunes ou moins jeunes qui veulent retrouver le lien avec la nature. Nous devons, ensemble, préserver ce qui est une réelle chance et refuser les risques : fuite des habitants et des touristes, perte de capital immobilier, perte de surfaces agricoles notamment.

En Corrèze, nous disposons déjà d'une production d'énergie bas carbone grâce à nos barrages et produisons plus d'énergie que notre consommation. Nos forêts sont autant de pièges à carbone, nos exploitations agricoles sont pour la plupart familiales, respectueuses, et garantissent les équilibres écologiques de notre département.

Pourquoi autant de projets éoliens industriels sur notre territoire ? Sur un département dans lequel l'eau et non le vent est source motrice ? Parce qu'ici, comme ailleurs, le prix d'achat de l'énergie ainsi produite est largement majoré grâce à des fonds publics, comblant ainsi le peu de rendement de ces pylônes.

Ce n'est donc pas l'intérêt général qui est en jeu mais bien l'intérêt tout court des promoteurs, liés à des groupes financiers pour la grande majorité étrangers et qui profitent de cet effet d'aubaine.

Les électeurs de Corrèze sont parmi les moins abstentionnistes de France. S'ils sont respectueux des institutions, ils savent ce qu'est la représentativité (comme la résistance) et veulent aussi savoir à quoi les engagent leurs votes.

Ils ont su et savent interpeller leurs maires sur leurs engagements avec les promoteurs et ont largement « sorti » les équipes municipales ayant voté favorablement à l'installation d'un parc éolien sur leur territoire.

Il en va de notre démocratie, que plus aucun candidat, quelle que soit l'assemblée, locale, régionale ou nationale, ne puisse être désigné sans que les électeurs connaissent sa position sur les éoliennes.

Nous nous faisons le relais de ce souhait légitime, car quelle que soit l'issue des débats nationaux sur la production d'énergie, les aérogénérateurs installés saccageront pour plusieurs générations notre paysage, notre environnement et sans doute notre santé.

Pour prendre le temps de la réflexion pendant qu'il en est encore temps et que notre belle Corrèze est encore préservée, le plus raisonnable serait de promouvoir un moratoire sur l'éolien qui permettrait de réunir tous les acteurs du département autour d'un même consensus sur ce sujet : élus, associations, PNR, CEN, agriculteurs, forestiers,

métiers du tourisme etc...

De notre côté, nous rendrons public par voie de presse cette demande de moratoire que nous vous adressons ainsi qu'à tous les candidats aux élections départementales mais aussi régionales.

Nous savons que, conscient des risques, de la gabegie financière, de l'encombrement des tribunaux, du mépris pour les populations concernées, vous exprimerez votre opinion et votre soutien à ce **projet fédérateur de moratoire sur l'éolien en Corrèze**.

Quelques mots dans une profession de foi, peuvent parfois suffire à convaincre les électeurs.

Croyez, Madame, Monsieur, à l'expression de toute notre considération,

**La présidente d'Agir pour le Plateau des Étangs,
Cathy Donnedevie**



Association Agir pour le Plateau des Étangs
6, Coudert Bas - 19320 Clergoux
<https://www.eolien-en-correze.fr/>
agirpourleplateaudestangs@orange.fr